Les mos Pisanemnes



N°49 Janvier - Février - Mars 2021

- Sommaire -

| Le mot du Maire | 2 |
|-----------------------------------------------|----|
| Message de la préfecture de Charente Maritime | 3 |
| Gestion des déchets | 4 |
| Piégeage du Frelon Asiatique | 6 |
| Communiqué de la Gendarmerie Nationale | 7 |
| Informations diverses | 8 |
| Comptes rendus des conseils municipaux | 10 |
| Budget de la commune | 13 |
| État civil | 15 |
| Services utiles | 16 |

Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

La pandémie est toujours là, continuons à nous protéger tous par le port du masque là où c'est nécessaire, par respect des distances et des consignes données en attendant la vaccination d'une grande majorité d'entre nous.

Rapprochez-vous de votre médecin, de votre pharmacien ou inscrivez-vous au centre de vaccination.

Personnellement, j'ai été vacciné et cela c'est très bien passé.

Malgré les contraintes dues à cette pandémie, nous continuons de procéder à la gestion et à l'amélioration de la commune.

Les travaux d'extension du cabinet médical vont débuter très prochainement. Les accès au cabinet médical et pharmacie seront modifiés, je compte sur vous pour comprendre et accepter les désagréments que ces travaux occasionneront et vous en remercie.

Nous suivons également l'avancée du projet de la pharmacie dont nous sommes facilitateurs.

En ce qui concerne l'école, une réunion prochaine (début avril) en fixera le cahier des charges et va nous permettre d'avancer sur ce dossier, ouverture prévue : rentrée scolaire 2023-2024.

Nous allons procéder à l'enfouissement des réseaux (EDF et télécom), l'aménagement de la voirie là où c'est nécessaire, et à l'entretien des bâtiments notamment la rénovation du bâtiment ancienne Mairie et poste.

La pose de plaque, prévue en hommage à Monsieur Jacques Boinard, sera prochainement fixée, date à déterminer.

Vous pourrez découvrir dans ce bulletin, un condensé sur le budget voté lors du dernier conseil.

Notre commune est en bonne santé financière, selon le rapport annuel de la Trésorerie Principale (disponible en Mairie) avec une capacité d'autofinancement confortable. Ceci est le résultat d'une gestion rigoureuse, approuvé par le Conseil Municipal et rime avec la capacité de ne dépenser que ce que l'on possède.

Je profite de cet instant, pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et j'adresse une pensée particulière à celles et ceux qui ont accompagné un proche à sa dernière demeure. Prenez bien soin de vous et des autres.



Du nouveau cette année en Charente-Maritime



dans vos démarches administratives?

Besoin d'aide

Pas d'inquiétude, on va les faire ensemble





GESTION DES DÉCHETS : DES SERVICES RENFORCÉS POUR LES HABITANTS

La Communauté d'Agglomération de Saintes s'engage dans une démarche d'amélioration des services des déchets en proposant notamment la modernisation des déchetteries et le renforcement de la fréquence de ramassage des bacs durant la période estivale.

Les élus de la Communauté d'Agglomération travaillent actuellement au retour d'une collecte des ordures ménagères une fois par semaine durant l'été, du 14 juin au 17 septembre 2021 afin de répondre aux plaintes liées au stockage des bacs en pleine chaleur et aux nuisances engendrées.

Autre axe d'amélioration, la modernisation des déchetteries: les travaux engagés visent la mise aux normes des équipements, proposent de nouvelles possibilités de tri et des aménagements qui permettront de diminuer la durée d'attente des usagers.

Tous ces projets ont une seule ambition : améliorer le service rendu aux habitants.

C'est à la déchetterie Nord que débutent dès ce printemps les travaux les plus importants, avec la création d'une plate-forme dédiée aux déchets verts. Les autres sites feront l'objet de travaux de sécurisation.

De nouvelles filières de recyclage vont être proposées aux usagers.

Il sera ainsi possible de déposer l'amiante (sur rendez-vous uniquement et selon un calendrier défini) et le polystyrène.

Les palettes en bois seront laissées à disposition des usagers, selon le principe "donnezprenez".

Des "zones de gratuité" seront peu à peu déployées pour le dépôt et le retrait de produits immédiatement réutilisables.

L'État augmente les coûts et la fiscalité du traitement des déchets.

Les déchets de notre territoire sont collectés par la Communauté d'Agglomération de Saintes et le traitement est délégué au syndicat mixte Cyclad. Cette année encore, la contribution à Cyclad augmente significativement.

Deux raisons expliquent cette hausse :

- l'évolution décidée par l'État de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui passera de 16€ la tonne en 2018 à 65€ la tonne en 2025.
- Des coûts de traitement de plus en plus élevés suite à la raréfaction des débouchés pour la valorisation des déchets.

<u>Face à ces augmentations imposées par l'État et le contexte international, la Communauté d'Agglomération de Saintes est contrainte de faire évoluer le montant de la redevance.</u>

Plus que jamais, le geste de tri et de réduction de la production de déchets est nécessaire.



Que finance la redevance ordures ménagères ?

Elle permet de financer l'ensemble des services liés aux déchets :

- La collecte des ordures ménagères et des emballages en porte-à-porte.
- Le ramassage en points d'apport volontaire
- Le fonctionnement des déchetteries et le coût de traitement des déchets



Contact : Ecosite - 1 Impasse des Perches – ZI les Charriers, 17 100 SAINTES Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf mardi et jeudi pour le service redevance) 05 46 98 07 19 - info@agglo-saintes.fr



FREDON CHARENTE-MARITIME

LE PIEGEAGE DU FRELON ASIATIQUE (Vespa velutina)

Pour lutter contre le frelon asiatique, sa capture peut être réalisée à partir du **15 février** pour freiner sa prolifération.

UNE REINE FONDATRICE PIÉGÉE = UNE COLONIE ÉVITÉE





Le Vespa velutina se distingue par sa coloration sombre, de plus l'extrémité de ses pattes est jaune. Les nids sont généralement sphériques à piriformes (poire) et peuvent atteindre une hauteur de 80 centimètres pour 60 cm de largeur.

Un piège sélectif

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, de petits trous (Environ 5 mm) couronnent les pièges.

Mode d'utilisation:

Au fond de ce piège, versez de l'alcool et du sirop (sucre)
- 1 verre de bière, vin blanc..
- 1 trait de sirop (cassis, framboise...)

Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1m50 ou 2 mètres, il est recommandé d'assurer une surveillance régulière.



Emplacements préférentiels :

Abord des ruchers
 Proximité des anciens nids (rayon de 200 m)

Jusqu'au 1er juin, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques, passée cette période, vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes, etc...). Il vaudra donc mieux retirer vos pièges.

FREDON Charente-Maritime Chambre d'Agriculture – 2 Avenue de Fétilly – CS 85074 - 17074 LA ROCHELLE



05.46,50,26.86 - # 06.07.58.05.62 - 06 64 43 13 36

Email: fredon.charente-maritime@orange.fr - site Internet: www.fdgdon17.fr

Fédération membre de FREDON France - Réseau de FREDON Nouvelle-Aquitaine

Avec le soutien du Conseil Départemental de la Charente-Maritime

N° Siret 412 262 289 00017 APE 9412Z



Votre gendarmerie locale communique

OPERATION TRANQUILITE SENIORS

Je me protège contre le vol par fausse qualité ou par ruse

Méfiez-vous des faux gendarmes, policiers, plombiers, postier, etc., qui peuvent se présenter à votre domicile pour vous voler.

Il peut arriver que des personnes malintentionnées se présentent à votre domicile en se faisant passer pour un professionnel afin de tromper votre vigilance et en profiter pour vous voler ou vous abuser durant cette période difficile.

Identifiez toujours vos visiteurs

N'ouvrez jamais directement la porte lorsqu'un visiteur se présente à votre porte.

Regardez d'abord par le judas, ou la fenêtre.

Parlez avec le visiteur à travers la porte sans le laisser entrer.

Exigez de voir sa carte professionnelle.

N'hésitez pas à lui demander de la glisser par l'entrebâilleur. Méfiez-vous s'il s'agit d'une photocopie. S'il se présente comme un gendarme ou un policier, vérifiez que des mentions apparaissent bien au verso de sa carte.

S'il n'a pas sa carte, n'ouvrez pas votre porte.

N'oubliez pas qu'un uniforme n'est pas une preuve, un brassard ou un bleu de travail encore moins. Essayer de vérifier si son véhicule correspond bien à ce qu'il se dit être.

Que faire en cas de doute ?

Ne laissez entrer personne. Si vous êtes seul(e) à la maison, faites semblant d'appeler quelqu'un qui serait présent à votre domicile et APPELEZ-NOUS immédiatement (faites le 17).

CONSEIL DE PREVENTION

Sur votre boîte à lettres ou votre porte, ne précisez que votre nom, sans faire mention du prénom. Ne précisez pas les mention « veuf », « veuve » ou « Mademoiselle ». Faites de même sur l'annuaire téléphonique.

Refusez toujours l'accès de votre domicile aux inconnus utilisant de faux prétextes pour entrer chez vous : demander à boire, demander pour téléphoner, demander à se rendre aux toilettes, etc.)

Retrouvez plus d'infos sur le site **facebook** de votre Mairie : facebook.com/mairiedepisany

Numéros utiles

POLICE SECOURS: 17

Gendarmerie Nationale de Corme-Royal : 05 46 94 72 17

Numéro d'urgence portable : 112

Pompiers: 18 SAMU: 15

Carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 683 208 Info escroqueries : 0 811 020 217

Page 7

Informations Diverses

Message de Madame Cécile GROULADE,

Coordinatrice Contrat Local de Santé Saintonge Romane.

Le cancer colorectal touche chaque année près de 43 000 personnes en France. Il est responsable de près de 17 000 décès par an.

Pourtant, s'il est détecté tôt, le cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10. Dépister ce cancer est désormais plus facile grâce au test immunologique.

Ce test rapide et efficace est à faire chez soi. Il s'adresse aux femmes et aux hommes, âgés de 50 à 74 ans, invités tous les 2 ans à parler du dépistage du cancer colorectal avec leur médecin. Ce dernier vérifie si son patient ne présente pas de risque particulier nécessitant un suivi adapté, puis lui remet le test de dépistage à faire chez soi.

Le site de Charente-Maritime du Centre Régionale de Coordination des Dépistages des Cancers – Nouvelle Aquitaine a coordonné la réalisation collective d'une vidéo de sensibilisation au cancer colorectal et à son dépistage dont les cibles sont les bénéficiaires du dépistage organisé mais plus largement le grand public.

Nous vous invitions à consulter cette vidéo en suivant ce lien:

https://youtu.be/gyGFgm-4hCU.

N'hésitez pas à diffuser autour de vous.

Concernant les

Élections départementales et régionales des dimanches 13 et 20 juin 2021,

les personnes peuvent se faire inscrire sur la liste électorale à la Mairie, avant le :

Vendredi 7 mai 2021,

muni d'un justificatif de domicile et d'une carte d'identité ou d'un passeport.



Jack's services

Petits travaux à domicile

Homme toutes mains et location de matériel récréatif.

M. ROUFFIGNAT Jackson

3, Chemin de la Prévoté à PISANY

07.80.65.42.56

Email: jackson.rouffignat@gmail.com

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2021 - 2022 A EFFECTUER DU 29 MARS AU 30 MAI 2021

Concerne les familles dont l'enfant entre à l'école ou nouvellement arrivées.

DOSSIER D'INSCRIPTION (Fiche de renseignement et fiche sanitaire)

A TELECHARGER EN LIGNE SUR L'ESPACE FAMILLES :

www.agglo-saintes.fr > onglet « Espace Familles »

Pour les écoles de Saintes :

De préférence :

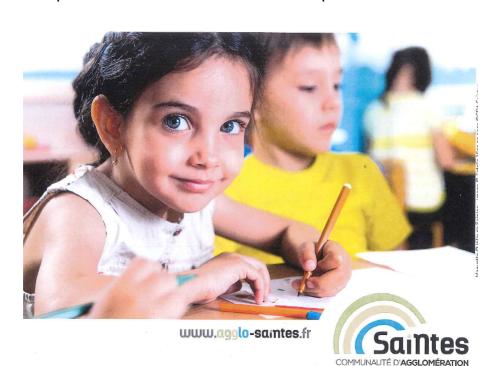
A transmettre complété et accompagné des pièces justificatives par mail à : education.enfance.famille@agglo-saintes.fr

Ou

A déposer au Service Education-Enfance-Famille 4 avenue de Tombouctou – 17100 Saintes Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 Infos: 05 46 98 24 65 / 05 46 92 34 07

Pour les autres écoles :

Après avoir complété les documents et être muni(e) des justificatifs, prendre contact avec la mairie de votre lieu de résidence pour connaître les modalités de dépôt des dossiers.



Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 19 janvier 2021.

<u>PRESENTS</u>: M. Pierre TUAL - M. Jean-Claude LANDREIN - Mme Martine NATUREL - M. Alexandre HEDOIRE - M. Jean-Christophe BECQUIN - Mme Nathalie BECQUIN - M. Edgard DORET - Mme Marie LAFITE - M. Guillaume PENNEL - M. Laurent SABOURDIN - M. Sébastien TEYSSONNIER

<u>ABSENTS EXCUSES</u>: Mme Micheline CUNSOLO (pouvoir à Mme Martine NATUREL) - Mme Maxime PLAUD (pouvoir à M. Pierre TUAL) - M. Fabrice PEYROUTY (pouvoir à M. Jean-Claude LANDREIN) - Mme Céline BUSSEREAU (pouvoir à M. Alexandre HEDOIRE)

Il est procédé à l'approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 01 décembre 2020.

Projet éolien de Varzay ;

Le Conseil Municipal émet de nouveau un avis défavorable sur le projet de création et d'exploitation d'un parc éolien sur la commune de Varzay.

<u>Désignation d'un référent FREDON</u>;

M. Guillaume PENNEL est élu à l'unanimité.

Dispense de loyer ;

Le Conseil Municipal émet un avis favorable concernant la demande d'exonération du loyer du mois de juin 2020 de M. BERNARD Antoine, ostéopathe au cabinet médical, pour non activité due au COVID-19.

Tarifs emplacements domaine public ;

A compter du 1er avril 2021, les commerçants à fréquentation hebdomadaire sur le marché paieront 0,50 € du mètre linéaire et les commerçants ambulants paieront un forfait de 2 € à la présence.

Autorisation de mandater les factures d'investissement avant le vote du budget 2021;

Monsieur le Maire est autorisé à engager et mandater les factures d'investissement avant le vote du budget 2021.

<u>Création d'un cheminement piéton entre la rue des Chaufourniers et la rue Julie d'Angennes - RD 127 - Sécurité et mise en accessibilité - Plan de financement ;</u>

Monsieur le Maire fait part du devis du SDV 17 pour un montant de 16 790,36 € TTC, et effectue les demandes de subventions auprès des services de l'État et du Département.

Dénomination de rue - Impasse des Églantines ;

La voie interne desservant les 3 parcelles du lotissement de M. Alain Drillaud, est dénommée Impasse des Eglantines.

Questions diverses:

- Devis de la SARL Gourbin pour la création d'un terrain de boules pour 6 428,40 €.
- Devis SDV17, concernant des panneaux réglementant la vitesse au Bois des Cordes pour 378.63 €.
- Suite à donner à l'association « Le Foyer Rural ».

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 23 février 2021.

<u>PRESENTS</u>: M. Pierre TUAL - M. Jean-Claude LANDREIN - Mme Martine NATUREL - M. Alexandre HEDOIRE - M. Jean-Christophe BECQUIN - Mme Nathalie BECQUIN - Mme Marie LAFITE - M. Guillaume PENNEL - M. Laurent SABOURDIN - M. Sébastien TEYSSONNIER

<u>ABSENTS EXCUSES</u>: Mme Céline BUSSEREAU (pouvoir à M. Alexandre HEDOIRE) - Mme Micheline CUNSOLO (pouvoir à Mme Martine NATUREL) - M. Edgard DORET (pouvoir à M. Pierre TUAL) - M. Fabrice PEYROUTY - Mme Maxime PLAUD

Il est procédé à l'approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 19 janvier 2021.

Démission du poste de 2^{ème} adjoint, d'une conseillère municipale ;

M. le Maire informe le Conseil Municipal du maintien de Mme Bussereau comme conseillère municipale et propose de repositionner les adjoints.

Réorganisation des adjoints - nouvelles délégations ;

Suite à la démission de Mme Bussereau, nouvelles délégations pour les 3 adjoints.

1er adjoint : financier, développement durable, état civil, affaires administratives et communication par NTIC

2^{ème} adjointe : affaires scolaires, gestion du cimetière, relation avec les associations communales, les aînés et la gestion de la bibliothèque

3^{ème} adjoint : entretien de la voirie, des bâtiments communaux, des travaux en général et l'encadrement des agents techniques

Convention de fourrière pour le ramassage des animaux errants en 2021 ;

La contribution pour 2021 s'élève à 345,03 €.

<u>Éclairage public : modernisation rue de l'Enclos aux Grives - mise en conformité ;</u>

Le coût de l'opération à la charge de la commune s'élève à 539,48 €.

Création d'un terrain de boules - Plan de financement ;

Le futur terrain de boules sera situé à proximité de l'aire de jeux rue de l'Angin, pour un montant de 6 428,40 € TTC, une demande de subvention auprès du Département est demandée.

<u>Travaux Mairie - remplacement des gouttières - Plan de financement ;</u>

Le coût de cette opération est estimé à 5 524,51 € TTC, une demande de subvention auprès du Département est demandée.

Désignation d'un référent ADMR ;

Mme Martine Naturel.

Communication PanneauPocket:

Informe et alerte les habitants en direct d'événements pouvant survenir sur la commune. Le coût annuel est de 180 € TTC.

Annulation du programme « création d'un cheminement piétonnier entre la rue des Chaufourniers et la rue Julie d'Angennes - RD 127 - sécurité et mise en accessibilité - plan de financement » ;

Le Département doit réaliser prochainement des travaux de voirie de sécurité et de mise en accessibilité incluant le cheminement piétonnier entre la rue des Chaufourniers et la rue Julie d'Angennes (RD 127).

Travaux de voirie aménagement rue du Gros Chêne ;

Question reportée au prochain conseil.

Commission transport, référent mobilité;

M. Jean-Christophe Becquin.

Aménagement de l'aire de dispersion des cendres ;

Devis des pompes funèbres Renaud-Belot pour 1 686 € TTC.

Questions diverses.

Bulletin municipal: Mr Becquin Jean-Christophe

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 23 mars 2021

<u>Présents</u>: M. Pierre TUAL - M. Jean-Claude LANDREIN - Mme Martine NATUREL - M. Jean-Christophe BECQUIN - Mme Nathalie BECQUIN - M. Edgard DORET - M. Guillaume PENNEL - M. Fabrice PEYROUTY - M. Laurent SABOURDIN - M. Sébastien TEYSSONNIER <u>ABSENTS EXCUSES</u>: M. Alexandre HEDOIRE - Mme Micheline CUNSOLO (pouvoir à Mme Martine NATUREL) - Mme Marie LAFITE (pouvoir à Mme Nathalie BECQUIN) - Mme Maxime PLAUD (pouvoir à M. Pierre TUAL) - Mme Céline BUSSEREAU

Il est procédé à l'approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 23 février 2021.

Modification des statuts de la CDA de Saintes liée à la compétence tourisme ;

Concerne l'article 6 –III- 1°) TOURISME qui est remplacé par « participation financière à la création, à la reconstruction, au renforcement et à l'extension d'équipements fluviaux à vocation touristique dans le cadre du contrat de Fleuve Charente ».

<u>Travaux voirie aménagement rue du Gros Chêne - accidentogène et mise en</u> accessibilité - plan de financement ;

Le devis du Syndicat de voirie s'élève à 29 593,90 € TTC soit 24 661,58 € HT, et la commune demande des subventions auprès du Département et de l'Etat.

Approbation du compte de gestion 2020 ;

Le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Compte administratif 2020;

Le résultat de clôture de l'exercice pour a section de fonctionnement s'établit à 326 447,74 €, et à 96 952,51 € pour la section d'investissement. Les restes à réaliser à reporter en section d'investissement au budget primitif 2021 sont de 66 531 € en dépenses et de 3 690 € en recettes. Le résultat en section de fonctionnement est de 326 447,74 €.

Vote des taux 2021 :

A compter de 2021, en compensation de la perte de la taxe d'habitation, notre collectivité percevra principalement la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Un coefficient correcteur sera appliqué permettant une stabilisation du produit final. Pour la taxe foncière sur le bâti et le non bâti, il est proposé le maintien des taux de fiscalité, soit une augmentation de 0 % par rapport à 2020.

| | Taux 2020 | Taux 2021 | | | Écart de taux |
|------------------------------|-----------|-----------------------|-------------------------|-------------|---------------|
| Taxe Foncière Bâti | 15,43 % | Taux Communal 2021 | + Taux Départemental | = Taux 2021 | 0 % |
| Dau | | 15,43 % | 21,50% | 36,93 % | |
| Taxe Foncière Non Bâti | 49,89 % | 1 | 1 | 49,89 % | 0 % |

Vote du budget 2021 :

La section de fonctionnement s'équilibre à 638 736,74 € et la section d'investissement s'équilibre à 375 427,83 €.

Finances communales.

Lors de sa séance du mardi 23 mars 2021, le conseil municipal a approuvé le compte de gestion du comptable public et le compte administratif 2020, adopté le budget primitif 2021 et voté les taux communaux 2021 à l'identique à l'année précédente, des taxes foncière bâti 36,93% et foncier non bâti 49.89%.

Pour le compte administratif 2020, les résultats de clôture de l'exercice s'établissent, à 326 447,74€ pour la section de fonctionnement et à 96 952,51€ pour la section de d'investissement.

En 2020, ont été réalisés :

- les travaux de voirie et de cheminement piéton de la rue du Rocher,
- les travaux de voirie sur la partie haute de la rue du gros chêne,
- l'éclairage public rue des champs, et l'acquisition d'un tracteur tondeuse pour les espaces verts.

A noter, les restes à réaliser en dépenses d'investissement de 66 531 € correspondant aux travaux d'éclairage public rue des champs et rue de l'Angin, des travaux de toiture de l'agence postale, de la mise en place de citernes lutte contre l'incendie, des travaux d'accessibilité.

En recettes de 3690 euros correspondent à la subvention du département pour la toiture de l'agence postale.

Le budget primitif 2021, en dépenses et en recettes, la section de fonctionnement s'équilibre à 638 736,74 € et la section d'investissement à 375 427,83 €, soit un budget global de 1014 164,57 €.

Pour les dépenses d'investissement, des crédits sont inscrits pour :

- la mise place de citernes incendie dans le cadre de la lutte contre l'incendie.
- des travaux de toitures de l'école et dans différents bâtiments
- la rénovation de l'éclairage public du lotissement l'enclos aux grives.
- des travaux de voirie rue du gros chêne partie basse.
- l'enfouissement des réseaux rue Julie d'Angennes et lieu-dit la Forêt et le dévoiement de la ligne HTA Enedis place du Coudrat.
- le cimetière.
- la rénovation de la mairie
- le démarrage du projet de la nouvelle école.



Equilibre du Budget

| | | Fonctionnement | | Investissement | |
|-------------|--------------------------|----------------|------------|----------------|------------|
| | | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| 2020 | Résultats antérieurs | 0,00 | 326 447,74 | 0,00 | 96 952,51 |
| | (a) | | | | |
| | | | | | 0,00 |
| | Restes à réaliser | 0,00 | 0,00 | 66 531,00 | 3 690,00 |
| | (b) | | | | |
| | Total des crédits de | 0,00 | 326 447,74 | 66 531,00 | 100 642,51 |
| | l'exercice antérieur | | | | |
| | (c = a + b) | | | | |
| | Déficit / excédent | | 326 447,74 | | 34 111,51 |
| | Propositions 2021 | 435 568,00 | 312 289,00 | 267 434,25 | 30 154,00 |
| 2020 + 2021 | (d) | | | | |
| | Déficit / excédent | 123 279,00 | | 237 280,25 | |
| | Total 2020 | | | | |
| | + propositions 2021 | 435 568,00 | 638 736,74 | 333 965,25 | 130 796,51 |
| | (e = c + d) | | | | |
| | Déficit / excédent | | 203 168,74 | 203 168,74 | |
| | Opérations d'ordre | 203 168,74 | 0,00 | 0,00 | 203 168,74 |
| | de section à section (f) | | | | |
| | Opérations d'ordre | 0,00 | 0,00 | 41 462,58 | 41 462,58 |
| | à l'intérieur | | | | |
| | de la section (g) | | | | |
| | Déficit / excédent | 203 168,74 | | | 203 168,74 |
| | Total du budget | 638 736,74 | 638 736,74 | 375 427,83 | 375 427,83 |
| | (h = e + f + g) | | | | |
| | Déficit / excédent | | | | |



Etat-Civil



Carnet Rose:

Baptiste COUSSEAU né le 22 Janvier 2021 Henri GAILLARD né le 08 Février 2021 James DE BACKER LOBRY né le 26 Février 2021

Nous ont quittés :

Mr GAVENC Henri (91 ans), le 08 Janvier 2021 Mr ROUFFIGNAT Jean-Michel (78 ans), le 27 Janvier 2021 Mr FRAIGNE Georges (93 ans), le 04 Février 2021



Services Utiles

Cabinet Médical :

7, Esplanade du Coudrat

Médecin généraliste

Dr Joshua Coustaty: 05 46 94 88 57

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi : 09h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00 Le Jeudi : 09h00 – 12h00

Infirmières

Alexandra Riche: **05 46 97 83 76**Claire Jaulain: **06 26 90 69 62**

Amélie Charbonnier: 05 46 94 88 57

Masseur Kinésithérapeute

Silvia Enes Capeio: 05 46 94 88 88

Ostéopathe

Antoine Bernard : 06 13 09 34 55

Pédiatre

Dr Chloé Gellis : **05 46 94 88 57** 31, Avenue Jean de Vivonne

Kinésiologue - Réflexologue

Sandrina Boinard : 06 34 66 35 00

6, Chemin des Mottes

Pharmacie

Jean-Pierre Vidalie – Jean Imbert **05 46 94 86 62**

Du Lundi au Samedi : 9h00 à 12h30 – 14h00 à 19h30 Fermé le Dimanche, sauf Gardes

Mairie: 3, Avenue Jean de Vivonne

05 46 94 80 20 mairie@pisany.fr

Du Lundi au Jeudi : 08h00 - 12h00

Le Vendredi : 08h00 – 12h00 et 14h00 - 16h00

Commerces de proximité

Boulangerie-Pâtisserie Mercier 05 46 94 84 25

Vival Casino

(Épicerie, Boucherie, Charcuterie, Tabac) 05 46 93 47 31

Salon de Coiffure

Vanessa Latour **05 46 93 47 31**

Vente de lait – EARL Guillet 05 46 94 66 78

<u>Hébergement – Restauration</u>

Chambres d'hôtes La Chabotière Monique Le Penven-Boucher 05 46 94 80 31 – 06 77 48 28 33

Château de Pisany

Gîte, Chambres et Tables d'hôtes

09 70 35 75 72 - 07 57 63 31 66

Agence Postale

Ouvert du Mardi au Samedi, de 09h00 à 12h00 **05 46 94 80 00**

Directeur de la publication : Mr Pierre TUAL

Rédaction : Mr Jean-Christophe BECQUIN
Mr Jean-Claude LANDREIN